

Je renvoie ma fiche à la trésorière académique :
Laurence PASINI, 4, allée Louis Honoré PUECH – 13500 Martigues

Identité	Date de naissance <input type="text"/> / <input type="text"/> / <input type="text"/>	Sexe : F <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/>	Situation professionnelle	Etablissement d'affectation	
	Nom	Nom :			
	Nom de jeune fille	Adresse complète :			
	Prénom	Mode de recrutement			
	Adresse complète	Professeur EPS stagiaire		Agrégé EPS stagiaire	
	Mail	CAPEPS externe		Détachement	Agrégation externe
	Téléphone fixe	CAPEPS interne		Liste d'Aptitude	Agrégation interne
Téléphone portable	Renouvellement	Prolongation			

Bulletins	Envoi des bulletins SNEP-FSU	Envoi du bulletin FSU ("POUR")	Autorisation indispensable pour recevoir le bulletin
	<input type="checkbox"/> Version papier <input type="checkbox"/> Adresse personnelle <input type="checkbox"/> Adresse établissement <input type="checkbox"/> Version électronique	<input type="checkbox"/> Version papier <input type="checkbox"/> Adresse personnelle <input type="checkbox"/> Adresse établissement <input type="checkbox"/> Version électronique	
Envoi des hors séries "Contre pied" uniquement par voie postale			Date et signature

Cotisations SNEP-FSU METROPOLE 2020-2021 STAGIAIRES

Crédit d'impôt :

adhérer, ça vaut le coût !

Adhérer au SNEP-FSU, c'est donner du poids aux revendications que nous portons pour l'Education Physique et Sportive, le Sport Scolaire, le Sport et les personnels.

Adhérer a un coût, mais il est largement minoré par le crédit d'impôt de 66 %, versé par l'État que tu sois imposable ou non.

Tu trouveras dans le tableau ci-contre ce que coûte réellement la cotisation syndicale pour un stagiaire EPS.

	Professeur(e) EPS STAGIAIRE	Agrégé(e)** EPS STAGIAIRE
Cotisation syndicale annuelle (versée au SNEP-FSU).	100 €	110 €
Crédit d'impôts.	66 €	73 €
Coût réel de la cotisation syndicale pour l'adhérent.	34 €	37 €
Soit, par semaine. *	0,65	0,72

* Sur la base de 52 semaines, arrondis au centimes le plus proche.

** pour les collègues déjà titulaires (PEPS ou PS), se référer à votre dernier échelon

Je choisis de payer ma cotisation...

1/ **Nouveauté ! En ligne** sur le site <http://www.snepsfu.net>

2/ **Par chèque** à l'ordre du SNEP-FSU Précisez le nombre de chèques (max 8) (Indiquez au dos de chaque chèque la date d'encaissement)

3/ **Par prélèvement(s)** en une ou plusieurs fois (effectué le 5 de chaque mois d'octobre à juin, max 8 fois). Remplissez le mandat ci-dessous.

Nombre de prélèvements

Indiquez le 1er mois de prélèvement

PRELEVEMENT MANDAT 	En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) le SNEP-FSU à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNEP-FSU. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée : - dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, - sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.
Nom <input type="text"/> Prénom <input type="text"/> Adresse <input type="text"/> Compl. d'adresse <input type="text"/> CP - Ville <input type="text"/> Pays <input type="text"/> Code IBAN <input type="text"/> Code BIC <input type="text"/> Paiement récurrent <input checked="" type="checkbox"/>	Pour le compte du SNEP-FSU 76, rue des Rondeaux 75020 PARIS Ref : cotisation SNEP A : Le : Signature :
MERCI DE JOINDRE UN RIB	
NE RIEN INSCRIRE ICI → <input type="text"/>	